

Argenton-sur-Creuse



ARGENTON
SUR CREUSE

d'une rive à l'autre

> Une ville écologique

La proximité heureuse:
un accès aux services de
plus en plus aisé

> Une ville citoyenne

9 juin 1944, il y a 80 ans :
Argenton se souvient



> Une ville solidaire

Argenton, ville
ambassadrice du don
d'organes

> Une ville entreprenante

Numérisation des écoles

> Une ville citoyenne

Les déjections de mon
chien, je les ramasse !

> Communauté de communes

« Save the date », village
entreprises du territoire
le 15 octobre 2024



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



Mairie

Adresse: 69, rue Auclerc-Descottes

Horaires: lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30; jeudi de 13h30 à 17h30; samedi de 8h30 à 12h.

Tél. 02.54.24.12.50 - Mail: contact@mairie-argenton-sur-creuse.fr

Site: www.mairieargentonsurcreuse.com

Conseils municipaux

Jeudi 20 juin à 19h et vendredi 27 septembre à 18h (salle du conseil communautaire). Les procès-verbaux sont consultables en mairie et sur le site internet (www.mairieargentonsurcreuse.com).

Les conseils municipaux peuvent être suivis en direct sur la chaîne youtube de la ville d'Argenton-sur-Creuse <https://www.youtube.com/@villedargenton-sur-creuse36200/streams>

Conseils communautaires

Lundis 24 juin et 30 septembre à 18h (salle du conseil communautaire). Les conseils communautaires peuvent être suivis en direct sur la chaîne youtube de la Communauté de Communes <https://www.youtube.com/@lavalleedelacreuse5239>

Bureau d'information touristique

Adresse: 13, place de la République - Tél.: 02.54.24.05.30

Horaires:

- Juin et septembre: du mardi au samedi: de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

- Juillet et août: du lundi au samedi: de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h et le dimanche: de 9h à 12h30

Mail: tourisme@cc-valleedelacreuse.fr

Site: <https://lavalleedelacreuse.fr/tourisme/>

Police municipale

Adresse: 5, avenue Rollinat (derrière le Bureau d'Information Touristique - entrée par le parking de la Font Nodon)

Jours et horaires d'ouverture du bureau: du lundi au vendredi: de 9h00 à 12h00; le samedi: de 8h30 à 9h30. Les agents de police municipale sont joignables du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le samedi de 8h30 à 12h. En dehors de ces horaires composez le 17. Tél.: 02.54.01.00.93 - Mail: police.municipale@mairie-argenton-sur-creuse.fr.

Syndicat des Eaux de la Grave

Adresse: mairie d'Argenton-sur-Creuse - 69, rue Auclerc-Descottes

Horaires: lundi et mardi de 8h30 à 12h00 - mercredi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h30

Tél.: 02.54.01.41.78 - Mail: secretariat@eauxdelagrave.fr

Site: <https://eauxdelagrave.wixsite.com/seg36>

Cérémonies patriotiques

• Mardi 18 juin à 18h30: (Square Charles de Gaulle): La journée nationale commémorative de l'appel du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi

Vacances scolaires

Fin des cours: vendredi 5 juillet 2024 (après la classe)

Reprise des cours: lundi 4 septembre 2024

Accueils de loisirs d'Argenton

• BAZ'A P'tits Mômes (3-6 ans) et BAZ'A Mômes (6-12 ans), du 8 juillet au 2 août 2024, de 9h à 17h et une garderie de 8h à 9h et de 17h à 18h, dans les locaux de l'école Paul Bert.

• BAZ'Ados (12-17 ans), du 8 au 12 et du 15 au 19 juillet, de 9h à 17h, dans les locaux du complexe sportif Lothaire Kubel.

Renseignements au 02.54.24.65.42 et sur le site internet de la mairie.

Collectes de sang à Argenton

Jeudis 27 juin et 26 septembre 15h à 19h (sur rendez-vous).

Ramassage des ordures ménagères

Ramassages annulés: jeudi 15 août secteur Argenton-ville.

Forum des Associations 2024

Samedi 14 septembre 2024

Halle polyvalente d'Argenton et autres lieux d'exercices habituels d'associations.

Afin de compléter le panorama des diverses pratiques représentées (sportives, artistiques, de loisirs, d'entraide...), des partenaires institutionnels locaux (musées, école de musique et de danse, bibliothèque, centres de loisirs municipaux...) seront également présents.

Ce forum a pour objectif de mettre en lumière l'offre associative et institutionnelle locale dans toute sa richesse et sa diversité dans l'espoir d'augmenter le nombre d'adhérents et de licenciés, de susciter de nouveaux engagements (dirigeants et/ou bénévoles) et de favoriser les rencontres et les échanges entre associations.

Violences conjugales et familiales

Allo enfance en danger
119 (n° vert)

Femmes Info Service
3919

Accueil et écoute 36
06.71.40.26.51
Du lundi au vendredi 9h à 12h

CIDFF 36
02.54.34.48.71
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

France victimes 36
02.54.07.33.72

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Planning familial 36
02.54.61.07.08 / 07.81.48.30.56
Lundi de 11h à 17h - mardi de 9h à 16h - mercredi de 9h à 17h

Viols
Viols femmes informations
0 800 05 95 95 (n° vert)

Vigilance crues

En cas de crues, conformément au règlement départemental d'annonce des crues, différents services sont progressivement mobilisés.

Le maire est informé de la mise en état:

DE VIGILANCE, lorsque le débit est supérieur 178 m³/s

D'ALERTE lorsque le débit est supérieur à 200 m³/s

Si vous faites partie des propriétaires ou locataires subissant des crues, et si vous souhaitez être prévenu du risque d'inondation, vous avez la possibilité de vous inscrire en mairie auprès des Services Techniques au 02.54.24.65.27 ou en complétant et retournant le formulaire disponible sur le site internet de la commune (DEMARCHES PRATIQUES /EN CAS DE CRUE)

Vos coordonnées seront enregistrées sur une base de données qui permettra au système municipal d'information automatisé de vous délivrer les informations, en fonction de votre risque d'exposition à la crue.

En période d'inondation, la population peut outre l'affichage en mairie, s'informer auprès d'un répondeur téléphonique mis à sa disposition au numéro: 02.54.24.05.74.

POUR SUIVRE L'ÉVOLUTION EN TEMPS RÉEL:

Site Vigicrues www.vigicrues.gouv.fr: Territoire Vienne-Charente-Atlantique (centre de Poitiers) / Creuse médiane / Station d'Argenton-sur-Creuse

Site de Météo France: www.meteofrance.com

Les créations de commerces et entreprises à Argenton de janvier à mai 2024

CRÉATIONS

THE BLACK OCTOPUS - Salon de tatouage et piercing - 34, rue Grande

L'HERBE O'TRÉSORS - Herboristerie - 31, rue Grande

L'INCANDESCENCE - Restaurant - 8, rue Ledru Rollin

TRANSFERT

EPICERIE L'HIRONDELLE - Épicerie biologique - transfert du 20, rue de la Gare au 7, rue du Champ de Foire.

État-civil du 01/01/2024 au 30/04/2024

NAISSANCES

Le 04/02/2024: Ali ALY; le 26/01/2024: Eloa MUNOZ; le 28/02/2024: Serigne DIOUF, Hannah ROMEUF LECOURT; le 16/02/2024: Inès CHIMBAUD; le 24/03/2024: Ivan DEDO.

DÉCÈS

Le 03/01/2024: Bernard CHEVASSUS, 95 ans; le 07/01/2024: Suzanne LOPEZ, veuve MONTESINOS, 87 ans; le 10/01/2024: Ginette TORTISSIER, veuve VILLEMONAIS, 90 ans; le 11/01/2024: Jean-Claude GUNÉ, 77 ans; Monique ROBINET, épouse SERRANO, 88 ans; le 16/01/2024: Richard GIROT, 77 ans; le 17/01/2024: Renée DUMAIGNAUD, veuve RAYNAUD, 84 ans; le 19/01/2024: Claude LAVERDAN, 84 ans; le 24/01/2024: Jean-Marc PASCAL, 72 ans, Daniel BURGUION, 84 ans, le 30/01/2024, Clotilde BRUNHES, veuve BANNIER, 94 ans; le 31/01/2024: Dolorès REYES, 51 ans; le 02/02/2024: Jean FRETON, 88 ans; le 08/02/2024: Roger CHAPELOT, 89 ans; le 12/02/2024: Marcel BEILLAUD, 83 ans; le 16/02/2024: Raymond COMMERGNAT, 87 ans; le 23/02/2024: Sylvie ALTMAN, 58 ans; Jacqueline BOURDET, veuve PRIVAT, 86 ans; le 03/03/2024: Bernard HEMERY, 91 ans; le 08/03/2024: Simone BOUTIN, 89 ans; le 10/03/2024: Maryline CHERIOUX, épouse DERIER, 61 ans, Louise LAMBERT, veuve DAMAR, 94 ans, Yves GUICHARD, 89 ans; le 14/03/2024: Pierre RICHARD, 81 ans; le 15/03/2024: Thierry DESAIX, 64 ans; le 16/03/2024: Pierre JEANROT, 88 ans; le 31/03/2024: Geneviève KERBELLEC, veuve BERRIER, 90 ans; Marie-Claude POITRENAUD, 67 ans, Valérie BOUGET, 49 ans; le 01/04/2024: Sophie FOY, veuve DESBOUIGES, 97 ans; le 11/04/2024: Henri MATIGOT, 95 ans; le 16/04/2024: Alain CARAYON, 76 ans; le 18/04/2024: Michel HIKEL, 78 ans; le 30/04/2024: Anatole MATHÉ, 89 ans



Sommaire

■ infos pratiques 2	état civil 2
■ éditorial 3	
■ brèves 45	
■ une ville écologique 4-5	La proximité heureuse : un accès aux services de plus en plus aisé
■ communauté de communes 6	« Save the date », village entreprises du territoire le 15 octobre 2024
■ expressions politiques 6	
■ une ville citoyenne 7	9 juin 1944, il y a 80 ans, Argenton se souvient
■ une ville solidaire 7	Argenton, ville ambassadrice du don d'organes
■ une ville entrepreneurante 8	Numérisation des écoles
■ une ville citoyenne 8	Les déjections de mon chien, je les ramasse !

Bulletin municipal d'information d'Argenton-sur-Creuse
Parution tous les 4 mois
Direction de la publication : Vincent Millan
Crédits photos : Droits réservés
Réalisation : La Petite Imprimerie
Impression : La Petite Imprimerie
36200 Argenton/Creuse

> éditorial

*Chères Argentonnaïses,
chers Argentonnaïses,*

Comme vous avez pu le constater sur la couverture de ce bulletin municipal, nous avons décidé d'avoir un nouveau visuel pour notre cité. Ce changement s'inscrit dans une volonté plus large d'être attentif aux enjeux de communication et à l'image que nous souhaitons donner de notre commune. Vous le savez, aujourd'hui vouloir un territoire attractif, c'est veiller à le faire connaître, inciter à venir le découvrir et pour finir susciter l'envie de s'y installer.

C'est pourquoi, au cours de cette mandature, nous avons élaboré tout un programme d'actions pour développer la communication autour de notre ville. Le nouveau logo est un volet important de ce programme mais il est loin d'être le seul. Nous avons déjà mis en place un flux régulier de diffusion de l'information sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram. J'invite chacun et chacune à s'y référer car, notamment, nombre d'évènements se déroulant sur la commune y figurent. Nous travaillons aussi actuellement pour vous livrer dans quelques semaines un nouveau site internet et un nouveau bulletin municipal. Enfin nous veillons à promouvoir les services offerts, la richesse de notre patrimoine et de nos infrastructures, le dynamisme des commerces et des associations et la beauté de la ville et de toute notre vallée de la Creuse via la circulation de vidéos et de podcast sur internet. Pour autant, ce sera vous, les habitants et habitantes d'Argenton qui serez ses meilleurs promoteurs. Dire que l'on aime sa ville, c'est donner envie à d'autres de l'aimer aussi !

Pour finir cet éditorial, je souhaiterais avoir une pensée pour la famille et tous les proches de Jean-Claude Andrieux. Jean-Claude a prouvé tout au long de sa vie son attachement à la population d'Argenton et de ses alentours. Il lui a toujours témoigné sa bienveillance en tant que médecin généraliste, d'abord, et, ensuite, en tant qu'élu comme maire de la commune du Pêchereau, vice-président à la communauté de communes, puis, en 2020, comme conseiller municipal à Argenton.

C'est une vie plus que remplie, dédiée au bien-être des personnes, qui s'est éteinte le 4 mai dernier. L'ensemble du conseil municipal et du personnel de la commune s'associe à la douleur de la famille.

Au revoir Jean-Claude !

Vincent Millan
Maire d'Argenton-sur-Creuse

La proximité heureuse : un accès aux services de plus en plus aisé

En 2020, Carlos Moreno, inventait le concept de «ville du quart d'heure» pour inciter à garantir l'accès de tou.te.s à tous les services, en déplacement bas carbone. A Argenton-sur-Creuse, les possibilités de rallier les divers pôles de fonctionnalités - économique (Les Narrons), sportif (la Grenouille), scolaire (Rollinat), commercial-patrimonial et touristique (centre-ville) - se diversifient...












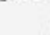






















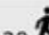
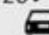









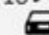








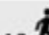





	Place de la République	Centre Aquatique	Maison de Santé	Cité scolaire Rollinat	Maison France Services	Gare
Place de la République		13  5 	10  5 	13  5 	11  5 	6  5 
Centre Aquatique	13  5 		18  5 	25  7 	23  7 	18  7 
Maison de santé	10  5 	17  5 		20  5 	15  4 	10  3 
Cité scolaire Rollinat	10  4 	23  6 	20  5 	...	21  6 	15  5 
Maison France Services	11  4 	23  6 	18  5 	23  5 		9  2 
Gare	6  3 	18  6 	13  5 	18  5 	9  3 	

Tableau : Temps de parcours (en minutes) à pied et en voiture (hors temps de stationnement) entre différents pôles de fonctionnalité d'Argenton sur Creuse (source : google maps ; réalisation : chargée de mission Petites villes de demain, un après-midi, en semaine, en mars 2023, hors période de travaux)

Des stationnements stratégiquement situés

Le mandat 2020-2026 poursuit l'enjeu de rééquilibrer les déplacements en ne laissant plus toujours priorité à l'auto-solisme. Le plan de circulation a repensé les sens uniques pour accorder plus d'espaces aux cyclistes et piétons. Les stationnements sont aussi cruciaux. Pour les véhicules : il est avéré que se garer à Jean-Frappat ne rallonge pas l'accès aux services du centre-ville par rapport au champ de Foire ; la création du parking "Bruant" augmente les places disponibles en parallèle des emplacements de la rue Gambetta. Pour les vélos : quatre abris sont installés dans les écoles et à la mairie. En bas du Chemin Anne

Frank (les Raides), une vélo-box permet de laisser bicyclettes ou trottinettes à gauche des escaliers avant de monter à la cité scolaire Rollinat. Cet équipement permet de cadenasser son bien dans une boîte métallique et d'y laisser aussi casque et gilet.

Un réseau de transport collectif à Argenton-sur-Creuse

Est-elle connue ? Est-elle appréciée ? Est-elle jugée fiable ? Mais de quoi parle-t-on ? De « La Navette » proposée par les communes d'Argenton sur Creuse et Saint-Marcel ! Depuis janvier 2021, ce minibus avec chauffeur réalise plusieurs circuits. Ouvert à tou.te.s (avec priorité aux seniors et personnes à mobilité réduite), ce transport en



Vélo-box au pied du Chemin Anne Frank (les Raides)

commun est accessible gratuitement après inscription. Des habitués l'utilisent pour faire leurs courses, consulter un professionnel de santé ou simplement se promener ou visiter des proches. Le dispositif étant très souple, des ajustements peuvent être envisagés.

Location de vélos à assistance électrique :

1€ / jour pendant 1 an

Tenté.e.s par le vélo à assistance électrique mais un peu réticent.e.s à l'acquisition ? Laissez vos coordonnées auprès de la mairie (à l'accueil ou via contact@mairie-argenton-sur-creuse.fr) avant le 31 juillet. Cinq vélos seront, à partir de septembre 2024, loués aux volontaires sélectionnés en contrepartie d'un engagement de 12 mois et d'un loyer mensuel de 30€. Pour les revenus les plus modestes, une participation du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est envisageable...

Notre mobilité à l'étude

La communauté de communes du Val de Creuse s'associe à celle du Val de l'Indre (Buzançais) pour réfléchir aux mobilités. L'étude, financée à 80% par le conseil régional, est confiée au cabinet Ebulis. La participation de chacun.e est sollicitée via des entretiens, des ateliers et des questionnaires (du 13 au 20 mai). Plus spécifiquement pour la ville d'Argenton, l'analyse est déclinée, en régie, grâce à la chargée de mission Petites Villes de Demain. On espère en savoir plus sur l'usage du covoiturage vers et depuis Châteauroux. D'après



La Navette

l'INSEE, 60% des actifs argentonnais travaillent hors de leur commune de résidence et 80% se déplacent en voiture/camion/fourgonnette (nov.2023).

Vélo volé / Perdu ? Vélo retrouvé et restitué !

80.000 Français ont arrêté la pratique du vélo après son vol. Pourtant, le vélo volé est, près d'une fois sur deux, retrouvé, abandonné ; d'où l'intérêt de marquer son vélo dès l'achat (neuf ou d'occasion). Le système BICYCODE, soutenu par les ministères de l'intérieur et de l'écologie, permet l'enregistrement dans le fichier national des cycles identifiés (FNCI) dont disposent les forces de l'ordre.

Le Conseil Régional favorise la mobilité à/dep/vers Argenton-sur-Creuse

La région Centre-Val de Loire s'efforce de répondre aux besoins de mobilité. On connaît les cars Rémi (Châteauroux-Poitiers, ligne 433, via Le Blanc) et les trains entre Vierzon, Orléans et Limoges (TER) dont les horaires sont disponibles sur :

• www.remi-centrevaldeloire.fr

• www.jvmalin.fr. Mais ce n'est pas tout !

Les habitant.e.s ou scolaires de 15 à 25 ans bénéficient de la gratuité des trains et cars régionaux, week-ends et jours fériés, en s'inscrivant sur www.yeps.fr

Une aide à la mobilité rurale de 200€ à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique et une aide REMI Zen de 200€ pour l'achat de vélo-piant/trottinette par les abonnés annuels du réseau REMI (hors scolaires) sont proposées. L'Atelier-vélo, place de la République est partenaire de cette initiative. A la gare, un abri sécurisé devrait, prochainement, être accessible.

Le parking de la gare accueille également le service Rémi+ Autopartage. Deux voitures électriques sont louées, à titre expérimental, 6 euros la demi-journée et 12 euros la journée. Réservation sur <https://remiautopartage.dem.mobi>

Démocratie participative : création d'un conseil de quartier au Merle Blanc



Depuis novembre 2023, une quinzaine d'habitants du quartier du Merle Blanc a participé activement à des réunions mensuelles. Ces ateliers citoyens avaient pour objectifs de concerter la population afin de réaliser des actions avec un budget participatif dédié. Les propositions retenues qui vont être mises en œuvre sont majoritairement axées sur des aménagements urbains.

À partir de septembre prochain, ces ateliers vont se transformer en véritable conseil de quartier. La ville souhaite grâce à ce nouveau dispositif mettre les habitants toujours plus au cœur de l'action publique et créer un relais d'information privilégié entre eux et les services municipaux.

Ce sera donc l'occasion de traiter des problématiques quotidiennes mais également de faire des propositions pour améliorer la vie du quartier, que ce soit à travers avec des aménagements urbains, mais également des animations sociales.

Les habitants du quartier sont donc conviés à la première rencontre qui aura lieu le **lundi 9 septembre à 18h30**, salle Henry-Dupuy.

Le nouveau logo pour la ville d'Argenton-sur-Creuse

La population actrice de la décision

Afin d'offrir à la population l'opportunité de participer à cette décision importante de choisir un nouveau logo, trois prototypes ont été créés par le collectif Clan Berry puis proposés au choix de la population par vote en février 2024.

Cette consultation a été accueillie favorablement puisque 1141 personnes se sont exprimées (957 votes en ligne et 184 votes papier) Le résultat est le suivant :

PROPOSITION N°1 : 921

PROPOSITION N°2 : 119

PROPOSITION N°3 : 76

22 votes blancs (sans mention de choix)

3 votes pour conserver l'ancien (avec mention expresse).



“Save the date” Village entreprises du territoire le 15 octobre 2024

Le 15 octobre prochain se déroulera la deuxième édition du Village Entreprises du territoire. Ce label, porté par BGE Indre, DEVUP Centre Val de Loire, la Préfecture de l'Indre et France Travail, sera l'occasion de découvrir les entreprises du territoire. L'édition 2022 avait rassemblé plus de 50 entreprises qui avaient échangé avec 300 collégiens et 200 visiteurs. La Communauté de Communes Vallée de la Creuse a donc décidé de faire de cet évènement, un rendez-vous incontournable de l'emploi et de l'économie. VILLAGE ENTREPRISES a pour objectif de faire découvrir des métiers, des savoirs faire et d'identifier des compétences et les formations dédiées. Plus d'une soixantaine d'entreprises et d'organismes de formation sont attendus. De nombreuses opportunités d'emploi seront aussi présentées dans les

domaines des services, de l'artisanat, de l'industrie, du tertiaire... À la clé : des offres de stages, des entretiens d'embauche et du recrutement. Plusieurs stands seront aussi dédiés à des mises en scène de métier : industrie, service à la personne, aéronautique, transport, logistique, métiers de l'hôtellerie/restauration. Ils permettront aux visiteurs de se familiariser avec des métiers et les compétences requises. En bonus cette année, la présence du Klub Extraordinaire, véritable expérience immersive qui permettra aux visiteurs de découvrir et de prendre conscience de leurs compétences et de leur personnalité afin de réussir au mieux leur parcours professionnel. Enfin les entreprises du territoire proposeront des démonstrations, des ateliers collaboratifs et des mises en situation avec le public.



L'édition 2024 est placée sous le parrainage de Bernard Conscience, Directeur Territorial d'Enedis Indre et de Catherine Aumaître, commerçante et présidente de la Caisse Locale du Crédit Agricole.

**VILLAGE
ENTREPRISES DU TERRITOIRE**
le 15 octobre 2024
de 14h à 17h30
Halle de la grenouille.
Entrée Gratuite
Infos : 02 54 01 09 00



> expressions politiques

Majorité municipale

Ces derniers mois nous entendons que la France a une dette beaucoup trop importante et que nous allons devoir collégalement contribuer à l'effort de réduction de celle-ci. Dans cette optique, le ministre des Finances veut un ralentissement des dépenses engagées par les collectivités locales dès 2024 mais il n'a pas encore détaillé le cadre des restrictions qu'il souhaitait leur imposer.

Pour autant, quelle que soit la méthode, cela se traduira automatiquement par une diminution des services à la population, ou par une dégradation du patrimoine municipal comme les écoles, les routes, les équipements sportifs ou culturels, ou encore par une augmentation de la taxe foncière.

L'Etat ne veut pas augmenter les impôts des particuliers mais avec cette stratégie d'assèchement des recettes des communes, des départements et des régions, il contraint les collectivités locales à appliquer cette hausse pour maintenir la qualité des services et politiques publics dont l'Etat leur a transféré la gestion lors des différentes phases de la décentralisation.

Opposition municipale

C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons appris le 4 mai dernier le décès brutal de notre ami Jean-Claude Andrieux.

Nous souhaitons rendre hommage à travers ces lignes à celui que beaucoup d'argentonnais connaissaient ou côtoyaient.

Médecin reconnu et apprécié, ancien maire du Pêchereau, mais aussi médecin commandant honoraire des sapeurs-pompiers d'Argenton, médecin coordonnateur à la maison de retraite de Badecon, il était également conseiller municipal d'Argenton depuis 2020 au sein de notre groupe d'opposition.

Toutes ces activités professionnelles et bénévoles témoignaient de son engagement et de son dévouement tant pour les personnes que pour les affaires publiques.

Nous garderons de lui le souvenir d'un homme souriant, déterminé, travailleur et généreux.

Puisse son exemple nous accompagner tout au long de la suite de notre mandat.

À son épouse Nicole, ses enfants, sa famille et tous ses proches, nous adressons nos pensées et notre affection.

9 juin 1944, il y a 80 ans : Argenton se souvient

Le massacre perpétré le 9 juin 1944 à Argenton par les Allemands est commémoré chaque année au monument qui surplombe la ville, évoqué et enseigné dans les établissements scolaires locaux, rappelé en divers lieux de la ville : des stèles rappellent les exactions, le nom de Lothaire Kübel est donné au Centre Sportif, un panneau informe les passants de la Voie Verte, etc. 80 ans après, une génération nouvelle, qui n'a pas rencontré les témoins directs de ces événements, à son tour lit ces noms, découvre ces marques, cherche à savoir, à comprendre. La transmission de ce souvenir est indispensable, et l'anniversaire de la décisive année 1944 nous en offre l'occasion.

Les commémorations seront donc exceptionnelles en juin, avec plusieurs événements, après la table ronde qui s'est déroulée le 2 juin :

- du 5 au 9 juin de 14 à 18h à la chapelle Saint-Benoît, une exposition sera proposée par l'ANACR et l'ONACVG : « *Les graffitis, ultimes témoignages des fusillés du Mont-Vaérien* » ainsi que de nombreuses

photographies des commémorations du 9 juin présentées par le Cercle d'Histoire.

- Enfin la cérémonie du 9 juin prendra une ampleur tout à fait exceptionnelle avec, après l'hommage rendu au monument à 10h30, un rassemblement à 11h place de la République qui évoquera le massacre en textes et en musique, avec la Société Musicale d'Argenton et la Cité Scolaire Rollinat.
- Un « flash code », reproduit ci-dessous, sera apposé en divers lieux de la ville, pour permettre l'accès à des documents évoquant le massacre.

en savoir plus sur
le massacre du 9 juin 1944
à Argenton-sur-Creuse



Dans un monde chaotique, il est essentiel de transmettre l'Histoire, notre legs commun, de mettre en lumière les événements, aussi tragiques soient-ils, de nous incliner devant leurs victimes, de mesurer la valeur des actions collectives ou individuelles de ceux qui se sont élevés contre cette barbarie.

Argenton, ville ambassadrice du don d'organes

La municipalité d'Argenton-sur-Creuse est devenue ville ambassadrice du don d'organes dans le cadre d'un partenariat avec le collectif greffes +.

Le don d'organes est un enjeu de santé publique important. En effet, le nombre de patients en attente d'une greffe, et qui augmente chaque année, est de 27.000 alors que le nombre de greffes réalisées est de 6.000.

Le don d'organes est un geste de fraternité. La loi française prévoit que nous soyons tous des donneurs sauf si nous avons exprimé notre refus de notre vivant. Malgré cela le nombre de greffes reste insuffisant pour couvrir les besoins. Nous sommes donc tous

donneurs et en donnant un organe, nous pouvons aider quelqu'un à vivre. Ce nouvel engagement pour la commune a été officialisé le 27 mars 2024 par la signature d'une charte avec des représentants du collectif. Celle-ci prévoit des actions de sensibilisation auprès de nos administrés et des interventions de professionnels de santé auprès des écoles, collèges, lycées et entreprises de la commune afin de délivrer un message pédagogique et mobilisateur pour notre population.

En complément de panneaux nouvellement installés à la Maison de Santé Simone Veil et à l'Espace Jean Frappat, un autre symbole caractérise le don d'organes : Le ruban vert.



Il porte l'image de cette belle cause. Il est le symbole du don d'organes et également le signe distinctif de la gratitude exprimée par la société envers les donneurs d'organes et de tissus et surtout d'espoir pour les patients en attente de greffe.

Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez télécharger l'application du don d'organes ou vous rendre sur les sites :

dondorganes.fr et greffeplus.fr

Le 22 juin est la journée nationale du don d'organes à laquelle la municipalité d'Argenton participera pour la première année.

Numérisation de nos écoles

De nouveaux outils pour les parents, les enfants et le corps enseignant

Depuis plus d'un an, un travail de fond est mené pour mettre en place de nouveaux outils numériques afin de mieux accompagner l'apprentissage des enfants et d'améliorer l'échange et la transmission d'informations entre le corps enseignant, les parents d'élèves et le service jeunesse/affaires scolaires de la mairie.

Un espace numérique de travail (ENT) a vu le jour pour une première expérimentation à la rentrée dernière. Cet espace permet au directeur de l'école George Sand et à la directrice de l'école Paul Bert d'échanger avec les familles et de transmettre diverses informations sur la vie de classe et de l'école.

Depuis, plusieurs enseignantes et enseignants de ces deux écoles élémentaires ont opté pour cet outil qui propose également divers contenus pédagogiques utiles pour l'élaboration des cours.

À la rentrée dernière, l'ensemble du parc informatique a également été renouvelé avec près de 20 ordinateurs



hybrides et 30 tablettes pour les écoles élémentaires Paul Bert et George Sand et les écoles maternelles Clos du Verger et Paul Bert. Ainsi, les enfants ont accès à du matériel informatique de qualité pour les différents apprentissages.

Enfin, à la rentrée prochaine, le Portail Famille va évoluer. Portail Famille est un espace numérique qui permet aux

parents d'élèves d'inscrire leurs enfants à différentes activités (centre de loisirs Baz'à P'tits Mômes, Baz'à Mômes et Baz'Ados et services (garderie et cantine) proposés par la mairie.

Cet espace va connaître une mise à jour importante avec une meilleure ergonomie pour rendre les accès aux différents services plus faciles et intuitifs

> une ville citoyenne

Les déjections de mon chien JE LES RAMASSE !

L'espace public est un espace collectif que tout le monde doit respecter. Pour que la chaussée, les trottoirs, les espaces verts ou les caniveaux ne deviennent pas des toilettes publiques canines, les propriétaires doivent ramasser les déjections de leur animal.

Des sacs biodégradables sont disponibles gratuitement à l'accueil de la mairie, à l'office de tourisme, à la Maison France Services et dans les trois distributeurs situés parc Scévole, promenade du Rabois et rue Claude Bernard. D'autres distributeurs vont prochainement être installés sur la commune. Ils seront alimentés régulièrement, il convient ainsi de ne

prendre qu'une quantité raisonnable et uniquement nécessaire de sacs.

Une canisette est installée au parking Saint Etienne.

Pour respecter cette obligation, les propriétaires doivent être prévoyants en ayant toujours au moins deux sacs sur eux lorsqu'ils sont avec leur chien sur l'espace public. Cette quantité est désormais contrôlée par les agents de la Police Municipale et le non-respect de cette obligation est sanctionné depuis le 01/06/2024 (arrêté municipal n°2024PM75 du 02/04/2024).

Le non-respect de ces obligations constitue des infractions passibles d'amendes. Ainsi l'absence de ramassage des déjections de son chien est passible d'une amende de 68 € et l'in-



suffisance de sacs à disposition sur soi est verbalisable à hauteur de 35 €.

Il est également précisé que les déjections non ramassées le sont par les agents municipaux ou peuvent être projetées sur leurs habits ou matériels lors de l'entretien des pelouses notamment.